

Initiatives ministérielles

• (1600)

Cette province peu peuplée, donc, aura perdu, d'ici à 1996, pendant les dix années écoulées depuis l'exercice 1986-1987, année où le gouvernement a commencé à freiner les dépenses dans la santé et l'enseignement postsecondaire en réduisant les paiements versés aux provinces en vertu de la Loi sur le financement des programmes établis, cette province, dis-je, aura perdu 845 millions de dollars.

Le député de Lachine—Lac Saint-Louis dit que ce n'est pas vrai. Je pense qu'il contredit les données du ministère des Finances selon lesquelles, dans les dix exercices commençant en 1986-1987 et prenant fin en 1995-1996, le montant non payé et qui aurait été payé n'eût été des compressions du budget de 1986, s'élèvera à 845 millions de dollars.

Je pense qu'il déforme certains chiffres. Je pense qu'il se rend compte qu'en raison de l'annonce faite par le ministre en janvier, Terre-Neuve va recevoir quelques miettes; en fait, ce n'est pas 845 millions de dollars que Terre-Neuve va perdre en raison des 31 millions de dollars qu'elle touchera grâce à ce projet de loi. Et j'estime que c'est à ça qu'il pense: il ne s'agit pas de 845 millions de dollars, mais plutôt d'un montant de l'ordre de 800 millions.

Je voudrais dire à mon collègue, le député de Lachine—Lac-Saint-Louis, que s'il était membre du conseil d'administration de l'hôpital Grace, cette grande institution de St. John's, Terre-Neuve, de l'hôpital de Burgeo, de l'hôpital de la péninsule Burin à Salt Pond, de l'hôpital de Port-aux-Basques ou de celui de Stephenville, pour ne mentionner que quelques-uns des bons hôpitaux de la province, s'il était, dis-je, membre du conseil d'administration d'un de ces hôpitaux et qu'il tentait de trouver de l'argent, il s'apercevrait que les fonds se font plus rares depuis le budget de 1986. Je dis bien le budget de 1986, car c'est à ce moment-là qu'a commencé le pillage des établissements de santé auquel se livre le gouvernement depuis cinq ou six ans.

Maintenant que nous approchons de l'heure où il lui faudra rendre des comptes, le gouvernement présente un projet de loi qui peut être interprété comme on veut. Par exemple, le gouvernement pourrait s'en servir pour montrer sa générosité à l'approche d'une échéance électorale. Faudrait-il s'en surprendre? Le gouvernement pourrait se montrer généreux—en dépit de toutes les compressions de quelque 800 millions de dollars frappant la seule province de Terre-Neuve. À l'Île-du-Prince-Édouard, les compressions s'élèvent à près de 200 mil-

lions de dollars, alors qu'en Nouvelle-Écosse, elles s'établissent à 1,3 milliard de dollars, et ainsi de suite.

M. Layton: Des poches de qui? Pour payer quelle dette?

M. Simmons: Le député est ici depuis trop longtemps. Il a bien appris son rôle. Je me demande toutefois s'il en a bien compris le sens. Enfin, il reste qu'il l'a appris par coeur, il faut le reconnaître.

Des poches de qui? Nous le savons, nous. Des poches du contribuable canadien, celles-là même où lui et ses copains ont pris l'argent pour transporter deux voitures par avion au Costa Rica, car il n'y en avait pas d'assez bien pour assurer les déplacements de son copain, le premier ministre. Ce sont ces poches, celles du contribuable canadien.

S'il n'arrive pas à comprendre ce cas particulier et s'il a oublié l'incident auquel je viens de faire allusion, je vais lui rafraîchir la mémoire. Son premier ministre, le seul et unique gars de Baie-Comeau, devait aller au Costa Rica. Comme il n'y a pas de voitures assez bien pour lui là-bas, on en a mis deux dans l'avion.

Ne me faites pas rater ma conclusion. Ils ont fait transporter deux voitures par avion.

M. Layton: Cela n'avait rien à voir avec la GRC et la question de la sécurité?

M. Simmons: Non, cela n'avait rien à voir avec cela. C'était l'affaire des contribuables. Il y a à peine une minute, le député voulait me parler des contribuables. Il voulait savoir des poches de qui il s'agissait. Je vais lui répondre. Il s'agissait des poches du contribuable. C'est dans les poches du contribuable qu'on a puisé l'argent nécessaire pour transporter les deux voitures par avion. Je connais le motif officiel. Il n'a que ce mot-là à la bouche: la sécurité, la sécurité, la sécurité.

Ainsi, ils ont apporté leurs deux voitures. Ces gars-là se soucient vraiment de la sécurité. Ce ne sont pas des contribuables ordinaires venus dépenser à gauche et à droite. Ils ont du métier. Les voitures arrivent donc là-bas en même temps qu'eux. Ce sont des voitures blindées. Exactement le type de véhicule qui convient. Ils étaient vraiment brillants, ces bouffons chargés de dépenser de l'argent des contribuables qui aurait très bien pu servir au financement des programmes établis.

Ces bouffons avaient oublié un petit détail; juste un petit détail, monsieur le Président, ne les jugez pas trop durement. Ils n'ont pas pu trouver d'essence sans plomb, là-bas. Il n'y avait pas d'essence sans plomb, alors les voitures n'ont jamais servi. Elles ont coûté cher et, je